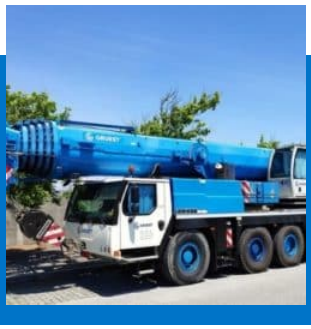


Autorisation de conduite - Formation grue mobile option télécommande(catégorie B) - Initiale

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une grue mobile.

Objectifs de la formation

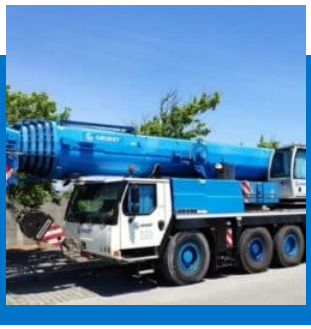
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue mobile en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues mobiles et obtenir l'attestation de formation.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans l'arrêté du 26 septembre 2025

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE
A – Connaissances générales,
B – Technologie des grues mobiles,
C – Les principaux types de grues mobiles,
D – Notions élémentaires de physique,
E – Stabilité des grues mobiles,
F – Déplacement des grues mobiles sur chantier,
G – Risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
H – Exploitation des grues mobiles,
I – Accessoires de levage et règles d'élingage,
J – Vérifications d'usage des grues mobiles.
FORMATION PRATIQUE
A – Prise de poste et vérification,
B – Conduite et manoeuvres,
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance,
D – Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).



Autorisation de conduite - Formation grue mobile option télécommande(catégorie B) - Initiale

Prérequis
Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français.

Durée
1 à 5 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Formateurs
Qualifiés et suivis selon le processus City'Pro. Formateurs professionnels titulaires d'autorisations de conduite et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation de conduite ciblée

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la formation de conduite ciblée

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les grues mobiles. Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique.
Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info